

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 10/12/2024 - 18210 - 2022 B 02342 - 921 587 606 - 5J BUSINESS
CENTER

COMPTES ANNUELS

REÇU AU GTC BOURG LE

- 9 DEC. 2024

SAS 5J BUSINESS CENTER

Exercice du 12/10/2022 - 31/12/2023



7 avenue Adolphe Max 69005 Lyon
04 28 29 62 62 - www.dougs.fr



COMPTES ANNUELS



Attestation

Bilan

Compte de résultat

Soldes intermédiaires de gestion



dougs

Attestation

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

**SAS 5J BUSINESS CENTER
29 RUE LAPLANCHE
01100 OYONNAX**

Relatifs à l'exercice du **12/10/2022** au **31/12/2023** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	1 111 €
Chiffre d'affaires :	0 €
Résultat net comptable :	0 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit.

Dans le cadre de notre mission, nous portons à votre connaissance les points suivants pouvant avoir une incidence sur la cohérence et la vraisemblance des comptes :

- Les charges et produits de l'exercice ont été catégorisés par le client sous sa responsabilité. Nos contrôles se sont limités à un travail de cohérence.
- Les soldes des comptes clients et fournisseurs à la clôture nous ont été transmis et validé par le client sous sa responsabilité. Nous n'avons pas procédé à des vérifications spécifiques à ce niveau.
- Un abandon de compte courant d'associé a été consenti par Carine Wetie pour un montant de 3154 euros le 31-12-2023.
- Un abandon de compte courant d'associé a été consenti par Alain Oyono pour un montant de 1051 euros le 31-12-2023.
- En l'absence d'activité taxable, un rejet de la TVA déduite est possible.



Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Pour **Dougs**
Fait à **Lyon**
Le **22/03/2024**

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros	31/12/2023			Net
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total (II)				
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	838		838	
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	273		273	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Total (III)	1 111		1 111	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	1 111		1 111	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2023	
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel		400	
Primes d'émission, de fusion, d'apport...			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat De L'exercice			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		400	
Autres Fonds Propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total des autres fonds propres			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers		711	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres Dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		711	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 111	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2023	
		France	Exportation	15 mois	mois
PRODUITS D'EXPLOITATION					
	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			1	
	Total des produits d'exploitation (1)			1	
CHARGES D'EXPLOITATION					
	Achats de marchandises				
	Variation de stock : marchandises				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock : matières premières				
	Autres achats et charges externes			4 206	
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			4 206	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				(4 205)	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(4 205)	
Opéra. Comm.			
	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS			
\	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RÉSULTAT FINANCIER			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		(4 205)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	4 205	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	4 205	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		4 205	
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL DES PRODUITS		4 206	
TOTAL DES CHARGES		4 206	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Details de l'Actif

Etats exprimé en euros	12/10/2022	15			Variations	%
	31/12/2023	mois				
Capital souscrit non appelé (I)						
Total II - Actif Immobilisé						
Créances	838,46	75,47			838,46	
Autres Créances	838,46	75,47			838,46	
445660 TVA déductible (biens et services)	0,46	0,04			0,46	
445670 Crédit de TVA	838,00	75,43			838,00	
Disponibilités	272,52	24,53			272,52	
512002 Banque (Shine 5J BUSINESS CENTER, Business ****)	272,52	24,53			272,52	
Total III - Actif Circulant	1 110,98	100,00			1 110,98	
Total IV - Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Total V - Primes de remboursement des obligations						
Total VI - Ecart de conversion actif						
Total du Bilan Actif	1 110,98	100,00			1 110,98	

Details du Passif

Etats exprimé en euros	12/10/2022	15			Variations	%
	31/12/2023	mois				
Capital Social Ou Individuel	400,00	36,00			400,00	
101300 Capital souscrit (interne Dougs)	400,00	36,00			400,00	
Résultat De L'exercice	0,41	0,04			0,41	
Total I - Capitaux propres	400,41	36,04			400,41	
Total II - Autres fonds propres						
Total III - Provisions						
Dettes Financieres	710,57	63,96			710,57	
Emprunts Et Dettes Financières Divers	710,57	63,96			710,57	
455001 Retrait ou dépense pour usage personnel (Carine Wetie)	409,23	36,84			409,23	
455002 Retrait ou dépense pour usage personnel (Alain Oyono)	301,34	27,12			301,34	
Total IV - Dettes	710,57	63,96			710,57	
Total V - Ecart de conversion passif						
Total du Bilan Passif	1 110,98	100,00			1 110,98	

Details du Compte de Résultat

Etats exprimé en euros	12/10/2022	15			Variations	%
	31/12/2023	mois				
Autres Produit	1,21				1,21	
758000 Autres produits	1,21				1,21	
Total des produits d'exploitation	1,21				1,21	
Autres Achats Et Charges Externes	4 205,80				4 205,80	
606300 Petits équipements, logiciels et matériels informatiques	1 625,40				1 625,40	
606400 Fournitures administratives	436,43				436,43	
615000 Entretien, réparation et maintenance	1 126,50				1 126,50	
622600 Honoraires	781,15				781,15	
624000 Frais de transport de biens	24,23				24,23	
626100 Internet, téléphone, abonnement informatique et logiciel	198,50				198,50	
627000 Frais bancaires (Avec TVA)	13,59				13,59	
Total des charges d'exploitation	4 205,80				4 205,80	
Résultat d'exploitation	(4 204,59)				(4 204,59)	
Résultat courant avant impôts	(4 204,59)				(4 204,59)	
Sur Opérations En Capital	4 205,00				4 205,00	
778101 Abandon de compte courant d'associé (Carine Wetie)	3 154,00				3 154,00	
778102 Abandon de compte courant d'associé (Alain Oyono)	1 051,00				1 051,00	
Total des produits exceptionnel	4 205,00				4 205,00	
Résultat exceptionnel	4 205,00				4 205,00	
Participations des salariés et impôts sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	0,41				0,41	



Soldes Intermédiaires de Gestion

Etats exprimé en euros	12/10/2022	15				
	31/12/2023	mois			Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES						
VENTES DE MARCHANDISES ET PRODUCTION DE L'EXERCICE						
Ventes de marchandises						
Achats de marchandises						
Variations stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue						
Variation production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
Achat stockés approvisionnement						
Variation des stocks et approvisionnement						
Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)						
MARGES (Commerciale + Production)						
Achats non stockés (c)	2 062				2 062	
Achats charges externes (c)	2 144				2 144	
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	4 206				4 206	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	(4 206)				(4 206)	
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes sur rémunérations						
Autres impôts et taxes						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(4 206)				(4 206)	
Reprises sur amortissements et provisions						
Autres produits d'exploitation	1				1	
Transfert de charges d'exploitation						
Dotations aux amort., dépréciations et provisions						
Autres charges de gestion courante						
RESULTAT EXPLOITATION	(4 205)				(4 205)	
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(4 205)				(4 205)	
Produits exceptionnels	4 205				4 205	
Charges exceptionnelles						
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 205				4 205	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE						

DOCUMENTS FISCAUX

Déclaration fin d'année
Liasse fiscale



Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	12102022	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovante, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 5J BUSINESS CENTER	29 Rue Laplanche, 01100 Oyonnax
SIRET 92158760600010	Mél : carine_wette@yahoo.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
29 Rue Laplanche, 01100 Oyonnax	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	la location et l'exploitation d'appartements et de maisons, vides ou meublés, destinés à l'habitation principale ou secondaire et d'immeubles non résidentiels (bureaux, espaces commerciaux, halls d'exposition, salle de conférence, de réception ou de réunion, installations d'entreposage en libre-service, etc.) ainsi que, la location de terres et de terrains, notamment à usage agricole
	Si vous avez changé d'activités, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
--	--

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values		
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Autres dispositifs
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)	
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
Nom/Adresse	
N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
Nom/Adresse	
N°	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	Dougs

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
Dougs 7 avenue adolphe max 69005 Lyon Tél: 04 28 29 62 62				Tél:	
OGA/OMGA	☐	Viseur conventionné	☐	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :				Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné				Date: 22032024 Lieu: OYONNAX	
				Qualité et nom du signataire: Présidente Wetie Carine	
				Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	prestataire :		

[illegible]

Désignation de l'entreprise		SAS 5J BUSINESS CENTER				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		29 Rue Laplanche, 01100 Oyonnax							
SIRET 92158760600010									
Durée de l'exercice en nombre de mois* : 15				Durée de l'exercice précédent* :					
						Exercice N clos le 31-12-2023			
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions		Net	
				1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisation incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028		030				
	Immobilisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044		048				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070				
		Autres * (3)	072	838	074		838		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	273	086		273		
	Charges constatées d'avance *		092		094				
	Total II		096	1 111	098		1 111		
Total général (I + II)		110	1 111	112		1 111			
PASSIF							Exercice N NET		
							1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	400		
	Écarts de réévaluation					124			
	Réserve légale					126			
	Réserves réglementées *					130			
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *			131	132			
	Report à nouveaux					134			
	Résultat de l'exercice					136			
	Subventions d'investissement					137			
	Provisions réglementées					140			
Total I					142	400			
Provisions pour risques et charges					Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169	172				
	Compte courant d'associés					173	711		
	Autres Dettes					175			
Produits constatés d'avance					174				
Total III					176	711			
Total général (I + II + III)					180	1 111			



RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)				Désignation de l'entreprise : SAS 5J BUSINESS CENTER				Néant ☐ *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR				018		
								31-12-2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				dont export et livraisons	209		210		
	Production vendue	Biens				215		214		
		Services *			intracommunautaires	217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222	
	Production immobilisée *								224	
	Subventions d'exploitations reçues								226	
	Autres produits								230	1
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	1	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234	
	Variation de stocks (marchandises) *								236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240	
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)								242	4 206
	Impôts, taxes et versements assimilés				dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243		244	
	Rémunérations du personnel *								250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	
	Dotations aux amortissements *				dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 255) 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254	
	Dotations aux provisions								256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259			262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260				
	Total des charges d'exploitation (II)								264	4 206
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)								270	(4 205)	
Produits financiers (III)				280				Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)								290	4 205	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		300		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)				348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)								306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310		
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles								318	
	Provisions non déductibles *								322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)								324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies et octies A)	987		342		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexies A)	989					
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quinquies)	138					
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991		Investissements outre-mer	344					
ZFANG (44 quaterdecies)		345								
BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
Dont Divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2								352	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *								356	
	Déficits antérieurs reportables (€) dont imputés sur le résultat :									360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2								370	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 5J BUSINESS CENTER								Néant ☒ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisation incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490		492		494		496				
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial		495		497		498		499				
Autres Immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566				
TOTAL		570		572		574		576				
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5		
		6		7		8		9		10		
Immobilisations	Valeur D'actif *	Amorissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme *	Long terme						
	1	2	3	4	5	19% 6	15% ou 12.8% 7	0% 8				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
Total	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Désignation de l'entreprise impôts)				Désignation de l'entreprise : SAS 5J BUSINESS CENTER				Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres immobilisations incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Installations techniques, matériel et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter					
Déficits imputés			983						
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			860						
Total des déficits restant à reporter			870						
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325			381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326			380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	838
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 5J BUSINESS CENTER		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 12102022		et clos le : 31122023		Données en nombre de mois 15	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329 - DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329 - AC et 1329 - DEF				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024		160	
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

1 / 1

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le 31122023		SIREN 921587606				
Dénomination de l'entreprise : SAS 5J BUSINESS CENTER						
Adresse (voie) : 29 RUE LAPLANCHE						
Code postal : 01100		Ville : OYONNAX				
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE		901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE		903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	4000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays	

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MME	Nom patronymique	Wetie Payong	Prénom(s)	Carine		
Nom marital	Wetie	% de détention	50	Nb de parts ou d'actions	2000		
Naissance : Date	22111983	N°	99	Commune	DOUALA	Pays	Cameroun
Adresse	N°	29	Voie	Rue Laplanche			
Code postal	01100	Commune	Oyonnax	Pays	France		

Titre (2)	M	Nom patronymique	Oyono	Prénom(s)	Alain		
Nom marital		% de détention	50	Nb de parts ou d'actions	2000		
Naissance : Date	10121972	N°	99	Commune	Zoe Etele	Pays	Cameroun
Adresse	N°	29	Voie	Rue Laplanche			
Code postal	01100	Commune	Oyonnax	Pays	France		

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 0

(1)

Néant ☒ *

Exercice clos le 31122023

SIREN 921587606

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Dénomination de l'entreprise : SAS 5J BUSINESS CENTER

Adresse (voie) : 29 RUE LAPLANCHE

Code postal : 01100

Ville : OYONNAX

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	

Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	

Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	

Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	

Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	

Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	

Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	

Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	

Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SG

**Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire portant
modification des statuts et cession des parts du directeur général
SAS 5J BUSINESS CENTER**

Le 06 /11/2023 à 15 heures 30, les membres de la, SAS 5JBC se sont réunis en assemblée générale pour décider ce qu'il suit :

- Modification des statuts.
- Modification des membres de la SAS.

Les personnes présentes à cette assemblée générale ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale désigne Mme WETIÉ PAYONG Carine Larissa en qualité de présidente de séance et M. OYONO Alain en qualité de directeur général.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant : Modification des statuts, modification des membres de la SAS.

1. Délibérations :

Modification des statuts :

Il est constaté que tous les membres de l'entreprise sont présents donc le quorum est atteint.

La présidente met à disposition le certificat de cession des parts signé par le directeur général le 06/11/2023.

À la suite de cela, il est décidé que la société sera désormais une SASU avec pour seul actionnaire la présidente.

L'actionnaire sortant M. OYONO Alain recevra la totalité de son apport à savoir deux cents euros (200€) prochainement.

La présidente énonce successivement les résolutions à l'ordre du jour :

1^{ère} résolution : La dénomination de la SAS ne change pas.

Les statuts (objet) de la SAS est ainsi rédigé :

- **objet n°1 :** le directeur général ayant cédé ses parts, il quitte la société.
- **objet n°2 :** la SAS 5J BUSINESS CENTER devient une SASU.
- **objet n°3 :** le rajout des activités supplémentaires à savoir des activités de formation et d'organisme de formation, des prestations et conseils aux entreprises et aux particuliers, achats et ventes en gros ou en détail, marchand de biens.



Compte-rendu d'opération : Virement SEPA

Informations de virement

Date et heure 05/12/2024 - 17:14:25

Emetteur

Entité Compte de dépôts

Compte débité 02734 018381L

Bénéficiaire

Nom ou Raison sociale SELARL JOMAIN PORTE GREFFIERS TRIBUNAL DU COMMERCE

IBAN FR29 4003 1000 0100 0035 9192 A03

Détail de l'opération

Date d'exécution 05/12/2024

Mode d'exécution Standard

Montant 83,91 €

Coût du virement Gratuit

Motif du paiement BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Référence du paiement 2024 010379



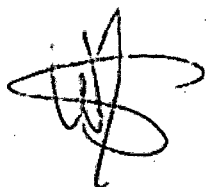
2ème résolution :

Tous les pouvoirs sont donnés à la présidente WETIÉ PAYONG Carine pour effectuer les diverses formalités prévues par la loi.

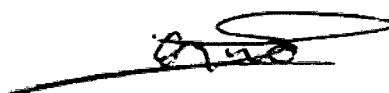
Pour extrait conforme ou procès verbal

Fait à Oyonnax, le 27/12/2023

La Présidente

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Le directeur général sortant

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop at the top and a horizontal line below it.



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
BOURG-EN-BRESSE

15/11/2024

32 AV ALSACE LORRAINE - CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX
WWW.INFOGREFFE.FR
Accueil physique exclusivement sur RDV
TEL. 04 74 32 00 03

5J BUSINESS CENTER
MME WETIE PAYONG OYONO Carine Larissa
29, Rue Laplanche
01100 Oyonnax

Nos Ref: 2024 010379 N° Astreinte : 14726-5J BUSINESS CENTER-821 687 606
Objet : Injonction du Président pour dépôt des comptes annuels - L611-2 al.3

NJINOTIF_IF1

NOTIFICATION ET CONVOCATION

IMPORTANT : En cas de non réponse à ce courrier dans le délai fixé vous vous exposez au paiement d'une astreinte de 100€ par jour de retard

Conformément aux dispositions des articles L 611-2-II et R 611-12 à R 611-16 du code de commerce, je vous notifie l'ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse le 14/11/2024 dans laquelle il vous est personnellement fait injonction, sous peine d'astreinte, de procéder au dépôt au greffe des comptes annuels de la société 5J BUSINESS CENTER clos le 31/12/2023.

Je vous rappelle que vous disposez d'un délai d'un mois à compter de la réception de la présente lettre pour régulariser votre situation et que pour cela vous devrez adresser au greffe par courrier:

- 1 exemplaire du procès-verbal d'assemblée générale
- 1 exemplaire du rapport du commissaire aux comptes (le cas échéant)
- 1 exemplaire du bilan, comptes de résultat et annexes
- 1 chèque de 83,91€ (47,09 coût du dépôt + 36,82 frais de procédure)

Si vous régularisez votre situation dans ce délai, l'affaire sera retirée du rôle. A défaut, vous devrez vous présenter devant Monsieur le Président du Tribunal de commerce le :

21/01/2025 à 09:10 H
au
Tribunal de commerce (Palais de justice)
32 Avenue Alsace Lorraine
01000 Bourg en Bresse
en salle 16

Audience au cours de laquelle il sera statué sur la liquidation de l'astreinte

Le greffier



Les parties se défendent elles mêmes. Elles ont la faculté de se faire assister ou représenter par toute personne de leur choix. Le représentant, s'il n'est avocat, doit justifier d'un pouvoir spécial (article 853 du code de procédure civile). Il vous est rappelé que si vous n'êtes pas présent ou représenté lors de l'audience, alors que vous n'avez pas exécuté ou exécuté avec retard l'injonction de déposer les comptes annuels au greffe du tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse, vous vous exposez à ce qu'une décision soit rendue contre vous sur les seuls éléments en possession du président du tribunal de commerce.

Art. L611-2-II al 2 du code de commerce. Si cette injonction n'est pas suivie d'effet dans un délai fixé par décret en Conseil d'Etat, le président du tribunal peut également faire application à leur égard des dispositions du deuxième alinéa du I.

Art. R611-15 du code de commerce. Lorsque l'injonction de faire a été exécutée dans les délais impartis, l'affaire est retirée du rôle par le président du tribunal. Dans le cas contraire, le greffier constate le non dépôt des comptes par procès-verbal.

Art. R611-16 al 1 du code de commerce. En cas d'inexécution de l'injonction de faire qu'il a délivrée, le président du tribunal statue sur la liquidation de l'astreinte.

La présente convocation est indispensable pour accéder au palais de justice le jour de l'audience.

Le greffe ne reçoit que sur rendez-vous : <https://www.clicrdv.com/greffe-tc-bourgenbresse>